

Paris, le 20 janvier 2020

Objet : Grèves liées à la réforme des retraites à la SNCF et dans les ports : le cri d'alarme de la filière céréalière.

Madame, Monsieur,

Les céréales et produits céréaliers représentent 450 000 emplois en France. Notre production moyenne annuelle de 70 Mt, répond à plus de 95% de la demande des consommateurs français et contribue largement au solde positif de notre balance commerciale. Nos produits participent fortement au rayonnement de l'excellence française sur la scène internationale.

Or la filière céréalière ne peut se passer ni du fret ferroviaire particulièrement adapté au transport massif de grain, ni des ports français pour exporter près de 50% de sa production. Les mouvements de grève liés à la réforme des retraites, à la SNCF et dans les ports français, paralysent la campagne de commercialisation des céréales qui s'annonçait pourtant plus favorable que les années précédentes.

La situation devient dramatique pour les exports de céréales alors que nous sommes dans une année de reconquête et le pire reste à venir avec les opérations de « ports morts » annoncés. Ce sont actuellement près de 450 000 tonnes de céréales qui sont bloquées dans les ports français (Dunkerque, Rouen, La Pallice, Montoir, etc.) qui représentent l'équivalent de 100 millions d'euros.

Pour ne pas revivre les difficultés de la grève SNCF du printemps 2018, les acteurs de la filière céréalière se sont organisés et ont anticipé en se reportant à contre cœur sur le routier. Ce sont des dizaines de milliers de camions supplémentaires qui ont été mis sur les routes avec des surcoûts estimés entre 4 et 6 €/t. Outre l'impact carbone négatif de ce report modal, c'est la compétitivité des céréales françaises qui est pénalisée alors même que son amélioration était un axe fort de notre plan de transformation.

Mais le mouvement n'en finit plus et les conséquences sont désormais aggravées par des grèves dans les ports. Les chargements sont bloqués dans de nombreux ports avec des grèves combinées de dockers et de remorqueurs. Les compagnies maritimes suppriment les escales françaises compliquant les expéditions mais également les livraisons ce qui pénalise lourdement le secteur de l'alimentation animale avec des entreprises au bord de la rupture, voire arrêtées. Quant aux clients étrangers, ils commencent à se positionner sur des origines alternatives : Nord-Europe, Baltique et Mer noire. Certains clients en Afrique de l'Ouest sont au bord de la rupture d'approvisionnement.

La filière céréalière française fait part de sa réelle inquiétude et lance un cri d'alarme si la situation devait perdurer.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à notre interpellation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jean-François LOISEAU



Président d'Intercéreales